

la Jasionne



Réserve Naturelle Nationale
CHASTREIX SANCY

Site exceptionnel du Massif central, la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy est un condensé de montagne auvergnate. Les paysages et la nature sont magnifiques, la biodiversité y est exceptionnelle. Ces atouts sont pourtant méconnus. Connaître pour préserver et sensibiliser, tel est l'objectif des inventaires et des études écologiques réalisés dans la réserve. Ce numéro spécial de la Jasionne présente une sélection de 7 études écologiques réalisées récemment afin de partager des connaissances originales et parfois surprenantes.

Une réserve de connaissances... à partager

Une biodiversité exceptionnelle

- 87 milieux naturels
- 1 060 espèces végétales
- 640 espèces animales
- 18 types d'objets géologiques
- 60 km de cours d'eau



Piégeage pour l'inventaire des micromammifères.

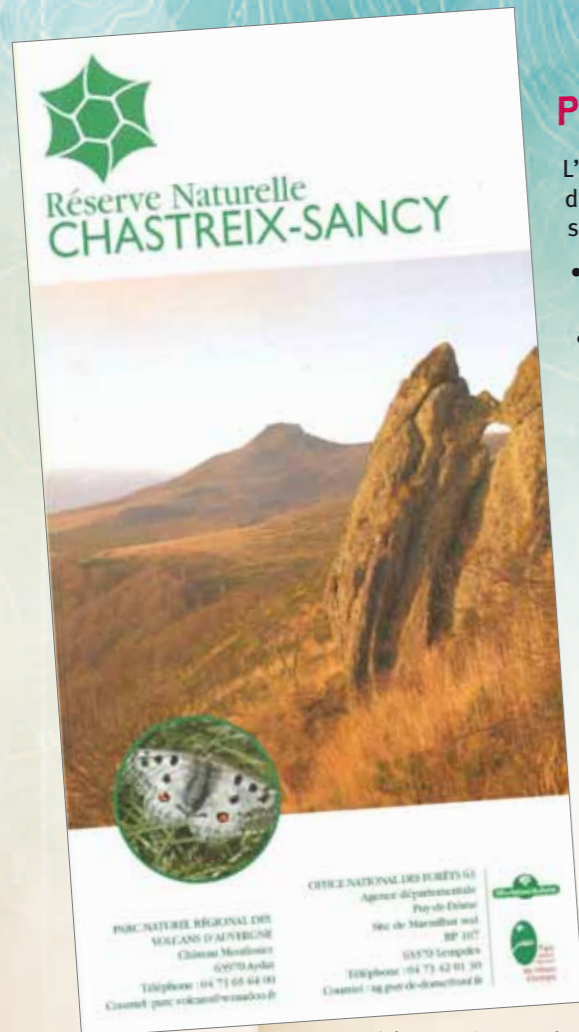


La biscutelle d'Auvergne : une espèce présente uniquement sur quelques sites en Auvergne et en Ardèche.



Suivi botanique avec des experts locaux.

Pourquoi des inventaires et des études écologiques ?



PORTER À CONNAISSANCE

L'amélioration des connaissances de la biodiversité et du fonctionnement des écosystèmes est une des priorités de la réserve. Plusieurs objectifs sont visés :

- Acquérir des connaissances essentielles : nombre d'espèces patrimoniales, fonctionnement écologique
- Évaluer l'état de conservation des milieux naturels, de la faune et de la flore
- Orienter les usages agricoles, forestiers et de loisirs afin de mieux préserver la nature et la biodiversité
- Mettre en place des indicateurs qui permettront sur le long terme de mesurer les évolutions de la nature et de la biodiversité mais aussi d'évaluer la pertinence de l'espace protégé

Les connaissances acquises alimentent les bases de données régionales, nationales ou internationales. Elles sont aussi valorisées dans le cadre de colloques ou de publications scientifiques.

La réserve de Chastreix-Sancy et sa voisine, celle de la vallée de Chaudefour, deviennent ainsi de véritables laboratoires de suivi de la biodiversité et d'expérimentation environnementale.

Au fil des pages,

vous découvrirez 7 études menées sur le territoire de Chastreix-Sancy :

- 1 - Évolution du climat dans le massif des monts Dore
- 2 - Réserve naturelle et bénéfices économiques
- 3 - État de conservation des pelouses montagnardes
- 4 - Biodiversité et naturalité des forêts
- 5 - Dynamiques de végétation et présence humaine
- 6 - Suivi de la Jasionne crépue d'Auvergne
- 7 - L'inventaire des micromammifères

Qui mène ces études ?

Les études sont conduites en interne par le personnel de la réserve ou sont confiées à des acteurs extérieurs : Conservatoire botanique national du Massif central (CBNMC), chercheurs, associations naturalistes, experts indépendants, stagiaires... Ces prestations prennent parfois la forme de partenariats qui s'étendent sur plusieurs années.

Qui finance ces études ?

Ces études sont financées par différents partenaires : État, collectivités, agence de l'eau... Certains programmes européens (FEDER) peuvent contribuer également.

1) Évolution du climat dans le massif des monts Dore et dans la réserve naturelle de Chastreix-Sancy

En bref

Enjeu : connaissance scientifique et écologique

Période de réalisation : mai 2015

Auteur du rapport : Frédéric SERRE, géographe-climatologue

Coût global : 1 000 €



A terme, qu'advient-il de la fréquence des crues torrentielles et des événements climatiques exceptionnels ?

POURQUOI CETTE ÉTUDE ?

La connaissance du climat actuel et de son évolution récente permettra de mieux anticiper les changements à venir, tant écologiques (disparition des espèces et des milieux naturels d'altitude...) que socio-économiques (impacts sur les productions agricoles, les pratiques touristiques...).

La réalisation de cette étude a permis de mieux connaître les caractéristiques du climat du Sancy et de préciser son évolution récente.

COMMENT S'EST DÉROULÉE L'ÉTUDE ?

L'étude du climat requiert la collecte et l'analyse de données sur une longue période. Les mesures Météo-France disponibles sur le Mont-Dore couvrent une période de près de 60 ans (1951-2010).

Trois sources d'information sont combinées : stations enregistreuses (Météo-France), suivi annuel des hauteurs d'enneigement (Frédéric Serre), station automatique d'altitude (Infoclimat).



La mesure des précipitations et épaisseurs de neige au sol pour la station automatique de Chastreix-Sancy (1385 m d'altitude) est compromise par les vents.

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

UN MASSIF CARACTÉRISÉ PAR LA RIGUEUR DE SON CLIMAT

Entre **6,1** et **8°C**
(moyenne annuelle)

126 jours à Chastreix-Sancy
107 jours au Mont-Dore

Entre **1 200** et **2 200 mm**
(moyenne annuelle)

1 jour sur 2 à Chastreix-Sancy
(moyenne décembre/janvier)

UN TERRITOIRE EXPOSÉ AUX ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES EXCEPTIONNELS

1994 2004 2006 2013 2014

- Crues majeures de la Couze de Chaudefour (1994).
- Coulées de boues et crues torrentielles dans la vallée du Mont-Dore (2004), dans le val d'Enfer (2013 et 2014).
- Avalanches dans la vallée de Chaudefour et sur la station du Mont-Dore (2006).

L'ÉVOLUTION DU CLIMAT DEPUIS 1950

0,91°C en plus pour la moyenne annuelle des températures.

2,6 % en plus pour la moyenne annuelle des précipitations (dont 8 % de pluies intenses en plus).

16 % en moins de jours de neige au sol en moyenne (de 80 à 67 jours).

Une baisse marquée de l'enneigement en début et fin de saison, alors que l'enneigement de janvier et février reste élevé.

Sa faible superficie, son ambiance montagnarde, son isolement et sa position géographique font du massif du Sancy un site particulièrement intéressant pour suivre l'évolution du climat. D'autant plus que les tendances relevées à l'échelle planétaire sont observées localement : hausse des températures, accentuation des événements climatiques exceptionnels...

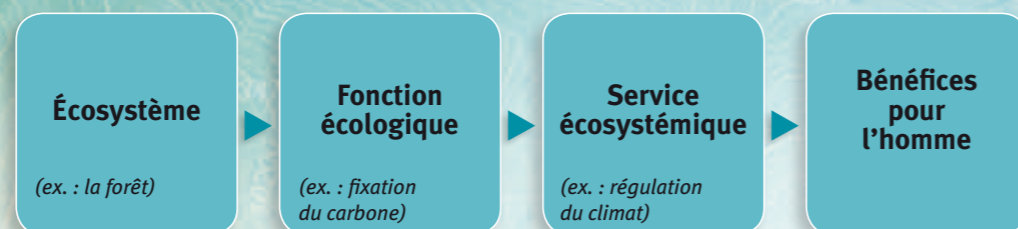
2) Réserve naturelle et bénéfices économiques pour le territoire de Chastreix-Sancy

En bref
Enjeu : connaissance des valeurs ajoutées liées à la réserve
Période de réalisation : été 2015
Auteur du rapport : Maïlys HORIOT, chargée d'études
Coût global : 2 500 €

POURQUOI CETTE ÉTUDE ?

L'étude est basée sur une évaluation monétaire des services écosystémiques rendus par le territoire et par l'existence de la réserve naturelle.

Intégrée dans un projet de niveau national mené par l'association « Réserves Naturelles de France », la démarche vise à mieux identifier et à mieux communiquer sur « les valeurs ajoutées par les réserves naturelles ».



Les services écosystémiques correspondent aux avantages que l'homme retire des écosystèmes et de leur fonctionnement.

COMMENT S'EST DÉROULÉE L'ÉTUDE ?

Les trois étapes de l'évaluation :

- 1 La définition des services écosystémiques sur le territoire de Chastreix-Sancy.
- 2 L'évaluation monétaire des services écosystémiques à partir de personnes ressources et de données bibliographiques.
- 3 L'évaluation des bénéfices générés par la présence de la réserve naturelle via l'élaboration de deux scénarios prospectifs à 15 ans (avec ou sans présence de la réserve) et une enquête ciblée auprès des visiteurs et acteurs locaux.

4 CATÉGORIES DE SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

- **Services de production :** élevage, fauche, sylviculture, ressource en eau potable
- **Services culturels :** tourisme et aménités paysagères, manifestations sportives, éducation, chasse
- **Services de régulation :** régulation de la qualité de l'eau, du climat, des inondations, pollinisation
- **Services de support :** support de biodiversité



Maïlys Horiot, chargée d'études à Verrigo Lab

Selon vous, quelle est la plus-value d'une approche par les services écosystémiques ?

« L'évaluation économique des services écosystémiques permet de rendre visible la valeur des espaces naturels, en mesurant leur contribution à l'économie territoriale. Grâce aux scénarios de prospective,

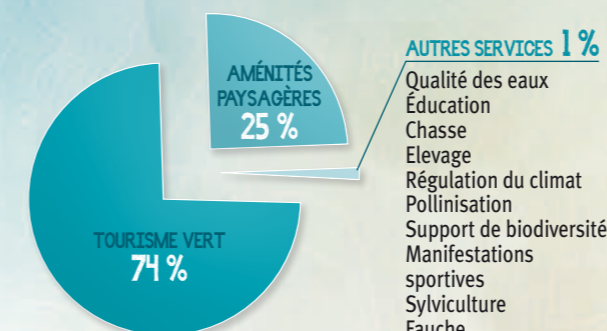
cet outil économique ne se limite plus à l'estimation des bénéfices économiques d'un site naturel mais à ceux supposés par la gestion de ce dernier. L'évaluation de la valeur ajoutée des réserves naturelles offre alors l'opportunité de révéler les retombées économiques générées par l'investissement public nécessaire à leur gestion. »

Quelles sont les caractéristiques de la réserve naturelle de Chastreix-Sancy ?

« Cette réserve naturelle s'est avérée être un sujet particulièrement pertinent pour réaliser cette étude de cas. Sa biodiversité et ses paysages d'exception la rendent en effet très attractive et vulnérable. L'évaluation économique des bénéfices de la gestion permet de démontrer que les pressions subies par la réserve doivent être régulées afin que ses paysages et par conséquent son attractivité, soient conservés. »

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

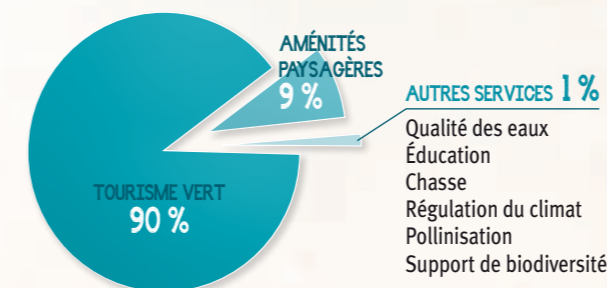
Services écosystémiques rendus par le site de Chastreix-Sancy



12 services écosystémiques ont été identifiés : le tourisme vert et les aménités paysagères représentent une part majoritaire de ces services.

Dans une projection à 15 ans, les bénéfices générés par l'existence et la gestion de la réserve sont estimés à hauteur de 56 millions d'euros par an, soit 29 700 € par hectare et par an.

Bénéfices de la protection de la réserve



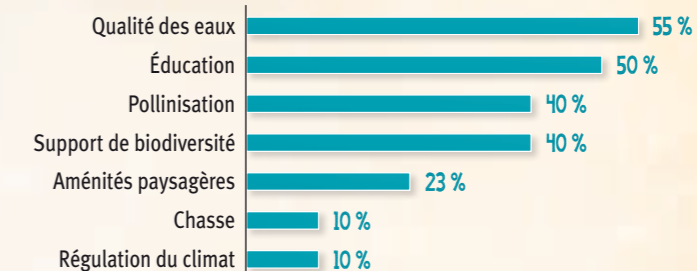
Les contributions les plus importantes liées à l'existence de la réserve reposent sur le tourisme vert et la protection des paysages (ou aménités paysagères).

La valeur de ces services écosystémiques est estimée à 153,3 millions d'euros par an, soit 80 900 € par hectare et par an.

L'exemple du tourisme vert

- Un touriste dépense en moyenne 120 € par jour
- Son séjour dure en moyenne 7,89 jours
- Montant moyen dépensé par séjour et par personne : 947 €
- Au total, 200 000 visiteurs fréquentent les crêtes du Sancy chaque été : 89 % sont des touristes et 67 % d'entre eux ont déclaré que le massif du Sancy a joué un rôle important dans leur choix de destination (résultat de l'enquête), soit un total de 119 000 touristes pris en considération pour ce calcul
- La valeur ajoutée du tourisme vert est estimée à 113 millions d'euros par saison estivale

Apports financiers de la présence de la réserve dans 15 ans (par rapport à l'absence de la réserve)



La présence de la réserve dans 15 ans permettra une meilleure conservation de la qualité de l'eau avec une valeur ajoutée de 853 000 € par an.

LES DONNÉES CLÉS DE L'ENQUÊTE

67% L'influence de la présence du massif du Sancy dans le choix de destination des touristes (dont 19,5 % des touristes influencés dans leur choix par la présence de la réserve naturelle).

212 € Le coût de revient moyen par séjour d'un touriste pour admirer les paysages de la réserve, dont 16 € (8 %) attribuables à la réserve.

97% La proportion de répondants qui prévoient à moyen terme, une dégradation significative du site si la réserve était amenée à disparaître aujourd'hui : érosion, dégradation des paysages, déchets...

100% La proportion des locaux venus avant la création de la réserve et qui ont noté des changements, en termes de signalétique, travaux de restauration, balisage...

En bref

Enjeu : qualité écologique, économique et paysagère des pelouses montagnardes
Période de réalisation : mars à août 2015
Auteur du rapport : Christelle CHARREIX, étudiante en master
Coût global : 7 000 €

3) État de conservation des pelouses montagnardes

Les milieux ouverts de la réserve : 1 488 ha

SITUATION

- 1 090 ha en altitude (estives)
- 398 ha proches du siège de l'exploitation

PRATIQUES

- 1 237 ha sans apport de fertilisants
- 251 ha avec apport de fertilisants

USAGES

- 27 ha fauche
- 1 461 ha pâturage

POURQUOI CETTE ÉTUDE ?

Le maintien de la biodiversité des pelouses dépend principalement de l'état de conservation écologique. Des pratiques agricoles non adaptées comme la fertilisation, le sur-pâturage ou le sous-pâturage peuvent rompre cet équilibre sensible.

Représentant plus de 25 % des milieux ouverts de la réserve, les pelouses montagnardes sont les habitats naturels ciblés par cette évaluation : les enjeux sont forts puisque les pratiques non adaptées y sont concentrées.

Cette étude vise à établir un diagnostic de leur état de conservation et à proposer des améliorations lorsque c'est nécessaire.

COMMENT S'EST DÉROULÉE L'ÉTUDE ?

Chaque espèce a des exigences écologiques strictes. Certaines sont révélatrices d'usages inadaptés (pollutions, piétinement intensif...). À l'inverse, d'autres sont caractéristiques de milieux sans interventions humaines ou avec des pratiques extensives. On parle d'espèces indicatrices pour définir les caractéristiques et l'état de conservation d'un milieu.

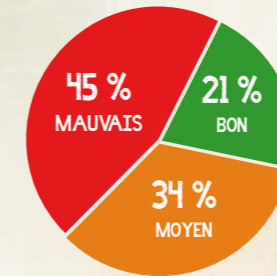


Les prospections se sont concentrées sur des pelouses d'altitude, potentiellement touchées par l'intensification des pratiques agricoles (fertilisation et gestion pastorale). Sur chaque parcelle, des relevés de végétation ont été réalisés de façon régulière, sur des surfaces de 16 m². Un inventaire des papillons a également été mené.

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Les chiffres clés de l'étude

- 4 placettes d'inventaire des papillons
- 105 plantes indicatrices identifiées
- 75 papillons indicateurs identifiés
- 121 ha de pelouses évaluées
- 11 parcelles agricoles dont 3 non fertilisées
- 184 relevés de végétation

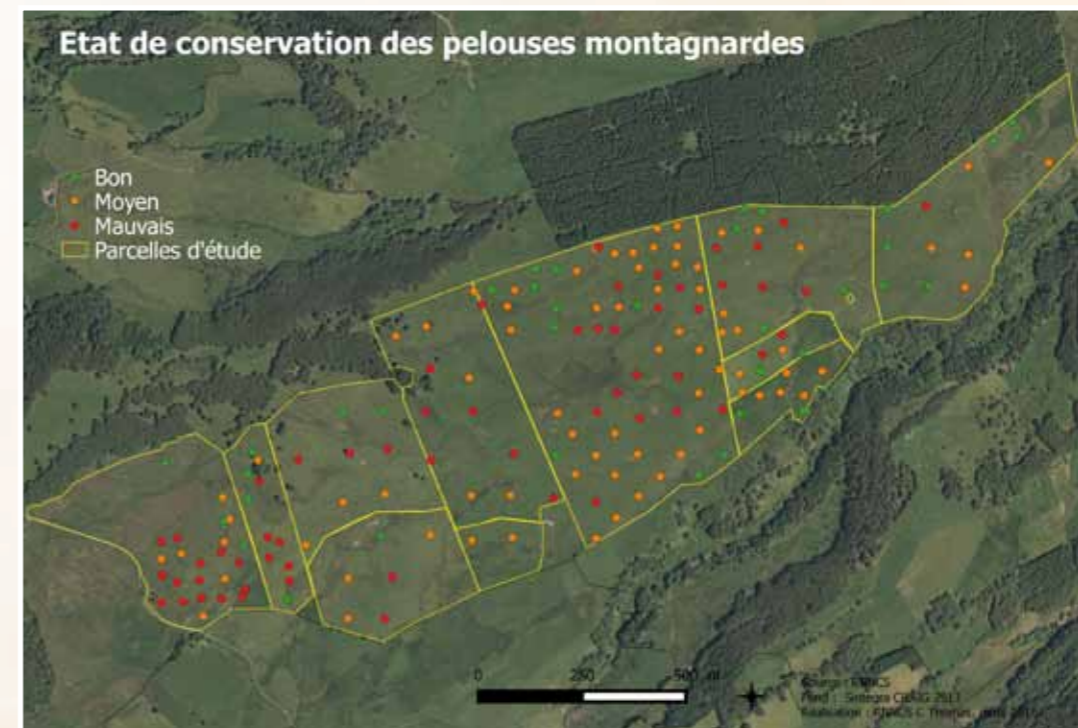


État de conservation des pelouses (surfaces évaluées)

L'état de conservation de certaines pelouses d'altitude révèle un besoin d'ajuster les pratiques agricoles par une meilleure gestion des apports en fertilisants et des troupeaux par exemple.



Le pâturin commun est une espèce typique des milieux riches en éléments organiques. Quand sa présence est abondante, on déduit une fertilisation importante.



Cet état des lieux est la première étape d'un programme d'action global pour les pelouses montagnardes. Les résultats serviront de base de travail pour entamer une discussion avec les exploitants des parcelles. Un travail en collaboration avec les agriculteurs reste à mener pour les années à venir (diagnostics pastoraux, mesures agri-environnementales...).

Milieux ouverts : ensemble de landes, pelouses, prairies, éboulis rocheux et zones humides...

Pelouses montagnardes : végétations maigres, pâturées, héritées de pratiques historiques, adaptées à des sols pauvres en éléments nutritifs.



Romain Pradinas, chargé de mission au CBNMC

Qu'est-ce que l'état de conservation d'un milieu naturel ?

« C'est en quelque sorte son état de santé. Un bon état de conservation correspond à un milieu « en pleine forme », proposant ainsi un habitat de qualité pour de nombreuses espèces et qui fournit également des services intéressants, comme la capacité à épurer et réguler la ressource en eau pour une zone humide ou fournir un fourrage de qualité pour une prairie. »

La méthode développée sur la réserve est-elle adaptée au territoire ?

« Mesurer l'état de conservation d'un milieu est compliqué. Il faut bien comprendre qu'une très grande partie de la biodiversité d'un milieu nous est difficilement accessible (insectes, champignons...). Ce que l'on recherche ce sont des espèces facilement observables qui nous indiquent une évolution du milieu vers un état dégradé. On parle d'espèces indicatrices qui sont en quelque sorte les symptômes d'une maladie. Identifier ces espèces nécessite une bonne connaissance du milieu en question. Pour les pelouses montagnardes de la réserve, nous avons dû effectuer un grand nombre de relevés botaniques pour identifier des plantes indicatrices. »

4) Biodiversité et naturalité des forêts

Les chiffres clés de l'étude

- 420 ha soit 22 % du territoire de la réserve, répartis en 28 boisements
- 20 % de boisements privés, dont la moitié sans enjeux de production sylvicole
- 80 % de boisements publics gérés par l'ONF



Les cavités se forment avec le temps grâce à l'intervention de nombreuses espèces qui trouvent leur nourriture dans le bois : champignons et bactéries, insectes (coléoptères), oiseaux (pics forestiers). Une fois formées, d'autres espèces viennent trouver le gîte : chouettes, micromammifères, chauve-souris.

POURQUOI CETTE ÉTUDE ?

L'indice de biodiversité potentielle (IBP) est une méthode qui permet aux gestionnaires d'évaluer la naturalité d'un boisement. Cette évaluation, basée sur 10 critères, sert de support pour identifier des points d'amélioration dans la gestion sylvicole.

ZOOM SUR LA BIODIVERSITÉ EN FORÊT

La biodiversité forestière est la diversité du vivant dans une forêt. On la trouve sous plusieurs formes : essences, champignons, lichens, insectes décomposeurs du bois mort ou vivant... et très souvent elle est négligée car peu visible à l'œil nu. Pourtant elle est essentielle. Elle permet par exemple d'assurer une forte productivité et une meilleure résistance des peuplements.

COMMENT S'EST DÉROULÉE L'ÉTUDE ?

28 boisements sont considérés homogènes du point de vue de leur composition et de leur structure

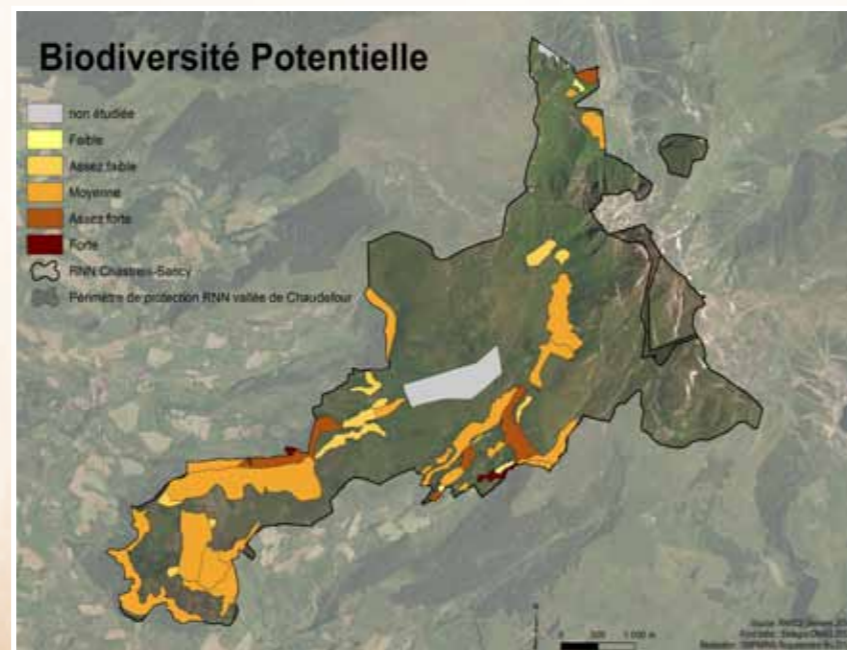
Dans chaque boisement, l'évaluation porte sur les principaux paramètres ayant un effet sur l'état de la biodiversité : bois morts sur pied ou au sol, structure verticale des peuplements, essences autochtones et diversifiées, milieux associés...

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

90 % des boisements de la réserve ont un indice de biodiversité potentiel moyen ou assez fort, ce qui indique des conditions favorables pour l'accueil de la biodiversité.

Plusieurs opérations sont conduites pour favoriser la biodiversité des forêts :

- Une trame dite « d'arbres à biodiversité » avec le marquage d'arbres à conserver. Les gros bois ou les arbres morts sont prioritairement visés car ce sont des spécimens rares en forêt.
- Des zones de non-intervention avec 76 hectares de forêts sans aucune intervention sylvicole. La forêt y vieillira à son rythme.
- Un traitement en futaie jardinée sur le reste des forêts publiques. Cette gestion sylvicole indique que pour chaque coupe, seuls quelques arbres sont prélevés. L'irrégularité des peuplements est alors privilégiée.



En bref

Enjeu : état de conservation des milieux forestiers
Période de réalisation : 2014
Auteur du rapport : Patrice DEVROYE, garde/chargé d'études
Coût global : 3 000 €

5) Dynamiques de végétation et présence humaine dans le cirque de la Fontaine salée entre 1948 et 2009

POURQUOI CETTE ÉTUDE ?

Connaître l'historique des milieux naturels est essentiel pour bien expliquer leur état actuel et pour mieux anticiper leur évolution.

De nombreux vestiges (tras et burons) témoignent d'une présence humaine ancienne dans le cirque de la Fontaine Salée. Cet historique est mal connu mais l'étude des photographies aériennes et des cadastres anciens permet de mieux appréhender les usages et paysages passés.



Le paysage de la Fontaine salée est constitué d'une végétation prairiale dans le fond du cirque, d'une végétation arborée, de landes sur les versants et enfin de pelouses dans les parties hautes.



En plus d'assurer un développement économique local, le pastoralisme permet l'entretien de nos paysages.

En bref

Enjeu : connaissance de l'évolution historique des paysages et de l'occupation humaine
Période de réalisation : janvier à juin 2012
Auteur du rapport : Lewis VILLIERME-PUPUTAUKI, étudiant en master
Coût global : 2 400 €

COMMENT S'EST DÉROULÉE L'ÉTUDE ?

Sur la période 1948-2009, les végétations en place ont été distinguées à partir du traitement informatique de différentes photographies aériennes (1948, 1989 et 2009).

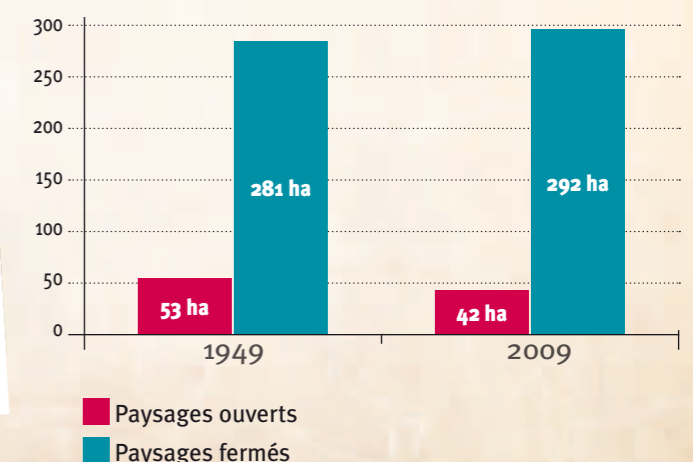
4 classes de végétation identifiées

- Sol nu
- Lande ou pelouse
- Stade arbustif
- Stade arboré

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Globalement, la dynamique observée montre une colonisation du paysage par les arbres et les arbustes, dans le fond du cirque principalement. Elle reste cependant peu marquée et le pastoralisme est encore bien présent.

Dans les parties hautes de la vallée, l'altitude devient un facteur limitant pour la progression de la végétation arborée.



En bref

Enjeu : connaissance scientifique et écologique
Période de réalisation : août chaque année
Auteur du rapport : Cindy MERLOT, chargée de mission
Coût global : 1 200 €

6) Suivi de la Jasione crépue d'Auvergne

POURQUOI CETTE ÉTUDE ?

Le suivi de cette espèce, très rare et emblématique, permettra d'évaluer son évolution quantitative, de mieux connaître sa biologie et de mesurer les éventuels effets du changement climatique sur elle.

COMMENT S'EST DÉROULÉE L'ÉTUDE ?

Depuis 2012, 4 sites sont recensés annuellement entre le col de la Cabane et le Puy Ferrand. Pour chaque relevé (un carré de 2m²), le nombre de touffes et de fleurs ainsi que les autres espèces présentes sont inventoriées de façon très précise.



Cette jolie fleur (Jasione crispa) des pelouses écorchées d'altitude présente une valeur patrimoniale forte. Elle est uniquement présente sur la commune de Chambon-sur-Lac, entre 1 500 m et 1 800 m d'altitude. On parle d'une sous-espèce endémique.

Un recueil de données naturalistes anciennes, couplé à de nouvelles prospections sur le terrain, a permis l'identification de 31 stations de Jasione sur les deux réserves.

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Les premiers résultats obtenus démontrent que la situation de l'espèce est stable voire en augmentation.



Recensée sur les territoires de Chastreix-Sancy et de la vallée de Chaudesfour, cette espèce fait l'objet d'un programme de suivi annuel commun aux deux réserves naturelles.

7) L'inventaire des micromammifères

En bref

Enjeu : connaissance scientifique et écologique
Période de réalisation : août 2009
Auteur du rapport : Pierre RIGAUD, chargé d'études
Coût global : 12 500 €



Rareté à l'échelle régionale, le campagnol des neiges vit dans les milieux ouverts de pente moyenne à très forte, présentant un recouvrement rocheux important. Son habitat correspond très bien aux éboulis rocheux de montagne. Sa présence est d'ailleurs connue sur 4 localités de la réserve.

POURQUOI CETTE ÉTUDE ?

En 2009, un inventaire précis des micromammifères a été confié à la Ligue de Protection des Oiseaux d'Auvergne. Les objectifs étaient d'établir une liste des espèces présentes, de mieux cerner leur répartition et leur abondance et de proposer des mesures de gestion.

COMMENT S'EST DÉROULÉE L'ÉTUDE ?

Un inventaire réalisé par le biais de pièges et d'observations directes sur le terrain (indices de présence).

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

14 espèces ont été identifiées par piégeage : musaraigne couronnée, musaraigne pygmée, crossope aquatique, campagnol des champs, campagnol agreste, campagnol roussâtre, campagnol souterrain, campagnol des neiges, mulot sylvestre et lérot.

4 espèces supplémentaires ont été identifiées grâce à leurs indices de présence : taupe, écureuil roux, campagnol terrestre et rat gris.

Les chiffres clés de l'étude

- 5 sessions de capture, de 4 jours chacune, en période estivale
- 24 lignes de piégeages, 722 pièges installés dans 24 milieux naturels

DES RÉSULTATS EXCEPTIONNELS DU POINT DE VUE DES CONNAISSANCES

Une donnée précieuse pour le campagnol des neiges

Des données anciennes mentionnent la présence de ce campagnol dans le massif des monts dore, mais depuis 1990 l'espèce n'avait pas été retrouvée. Cet inventaire a permis une actualisation des connaissances.

Une altitude record pour le lérot

Cette espèce est connue à des altitudes inférieures à 1 300 mètres dans le Massif central. L'inventaire a permis la capture d'un individu à 1640 mètres d'altitude.

Une découverte dans un milieu naturel inhabituel pour le campagnol roussâtre

L'écologie de ce campagnol le destine à vivre en forêt. Il a pourtant été capturé dans deux éboulis situés en prairies et landes, à plusieurs centaines de mètres des plus proches formations boisées.

Et après ?

Dans le cadre d'un programme exceptionnel, 14 nouvelles études sont prévues pour les trois années à venir. Elles seront toutes réalisées par des experts.



Inventaire des papillons de jours : ces espèces sont d'excellents indicateurs de la qualité écologique des milieux naturels ouverts (prairies, pelouses...).



Inventaire des lichens : les lichens sont d'excellents indicateurs de la qualité et de l'ancienneté des milieux forestiers.



Inventaire de la vipère péliade : cette espèce est emblématique des milieux de moyenne montagne auvergnate. Les résultats de l'étude viendront compléter les suivis réalisés dans la vallée de Chaudefour.



*Christian Amblard,
président du Conseil
Scientifique Régional de
Protection de la Nature*

Est-il nécessaire d'améliorer les connaissances écologiques sur un territoire comme une réserve naturelle nationale ?

« Par nature, les réserves sont des lieux privilégiés pour le progrès des connaissances sur

le fonctionnement des écosystèmes, connaissances qui ne sont encore que très partielles. Les 7 études présentées dans cette lettre d'information, et conduites sur le territoire de la réserve naturelle, sont parfaitement représentatives des différentes missions assignées à une réserve naturelle nationale, c'est-à-dire connaître, protéger, gérer et sensibiliser. Elles témoignent, en outre, du grand dynamisme de l'équipe en charge de la réserve. Enfin, je suis très sensible au fait que plusieurs études visent à mieux connaître l'état de conservation de différents milieux, dans la mesure où, dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité, protéger quelques espèces emblématiques ne suffit pas ; c'est la préservation des habitats et de leurs fonctionnalités qui est déterminante. »

Deux temps forts marqueront l'année 2016 : la parution d'un catalogue des végétations et la mise en place d'un observatoire des cours d'eau de la réserve.

Les études présentées dans ce numéro sont consultables à la maison de la réserve à Chastreix. Le personnel se tient également à votre disposition pour tout complément d'information.

La Jasionne est la lettre d'information de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy

Directeur de la publication : Isabelle Blanc
Conception-rédaction : RNN Chastreix-Sancy
(Cindy Merlot, Thierry Leroy, Thomas Ganlut)

Conception graphique : Groupe Drouin Maître Imprimeur 04 73 26 44 50
ISSN : 2268-641X



Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy
Le Bourg, 63680 Chastreix
04 73 21 41 74 - contact@reservechastreix-sancy.fr